RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES

A Chaponnay, le 20 juin 2018

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
le Samedi 9 juin 2018
à 11 heures

à CHAPONNAY

Nombre de Clubs Présents : 138 Clubs, soit 1044 Voix

Rappels pour la Ligue AuRA :

- 270 Clubs actifs
- 1 778 Voix

Quorum à respecter en A.G.E. :

- 50 % des Clubs présents = 135 Clubs
- 50 % des Voix = 889 Voix

Enregistrement des Pouvoirs :

- 138 Clubs, soit 51,11 % des Clubs actifs
- 1044 Voix, soit 58,72 % des Voix

1) Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Le Président Patrick CELMA prononce l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
Il adresse ses remerciements aux Présidents des Comités Territoriaux, aux Présidents des Comités Départementaux, ainsi qu'à tous les Clubs qui ont fait le déplacement.
Il remercie également, Patrick BUISSON, Vice Président de la FFR, pour sa présence et sa participation aux travaux de ces Assemblées Générales.

2) Commission Electorale et organisation des votes :

Patrick CELMA informe les participants de la constitution des Commissions mises en place pour gérer le déroulement des votes en Assemblée Générale Extraordinaire et en Assemblée Ordinaire et précise leur composition.

Composition de la Commission Electorale :

- Président : Raphaël GOURJUX
- Vice-Président : Jean CONNORD
- Secteur Montbonnot : Pierric GERBIER
- Secteur Drôme-Ardèche : Jacques RENOUARD
- Secteur Chaponnay : Jo FOURNIER
- Secteur Clermont-Ferrand : Gérard COUPY

Composition de la Commission de vérification des pouvoirs et procurations (4 Secteurs) :

- Jean-Pierre BABAULT
- Thierry BATAIL
- Gérard CHRISTOPHE
- Auguste CORRARO
- François MEGARD
- Yves LE NAOUR
- Thierry PAILLERET

Patrick CARRE, Secrétaire Général, rappelle les modalités de vote et présente les deux décisions mises aux voix de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Projets de Traités de Fusion
- Transfert du Siège Social à CHAPONNAY, le siège étant actuellement établi à Sainte Marie d'Alloix, en Isère, (domicile du Préfigurateur désigné par la F.F.R.)

Il rappelle notamment que l'appel des Clubs, et les vérifications (affiliations, pouvoirs, procurations) ainsi que la remise des bulletins de vote ont débuté à 10 h en Salle Alamercery.

Il rappelle enfin le double quorum à respecter en A.G.E. et A.G.O.

3) Intervention du Président de la Commission Electorale :

Raphaël GOURJUX, Président de la Commission Electorale, annonce que l'Assemblée Générale Extraordinaire peut se dérouler normalement, car les quorums sont atteints :

Sur les 270 Clubs, représentant 1 778 Voix au total

- **138 Clubs sont présents = 51,11 % des Clubs actifs**
- **1 044 Voix sont retenues= 58,72 % de la totalité des Voix sollicitées**

4) INTERVENTION de Patrick BUISSON, Vice-Président de la F.F.R. :

Patrick BUISSON remercie aussi tous les participants pour la concrétisation des mois de travail au sein de la F.F.R., des Ligues Régionales, et dans les Clubs, dans le cadre de la mise en place de la Réforme.

Le Haut Conseil des Territoires a mis en place plus de 70 réunions de Clubs. L'A.G. de la F.F.R. à Avignon a entériné la création des Ligues et le mode de scrutin dématérialisé (pour les élections de personnes).

Lors de l'A.G. de Perpignan, les participants auront des boitiers électroniques, pour permettre le vote en séance, lors de l'élection des 2 membres au Comité Directeur de la F.F.R. sur les postes vacants (dont au moins 1 femme).

Patrick BUISSON rappelle que les Comités Départementaux bénéficient des 5 engagements de Bernard LAPORTE :

... Augmentation de 20 % des subventions F.F.R.

... Maintien des subventions à l'emploi pour les C.D. qui avaient des emplois de 1ère génération.

... Présence aux C.D. des Ligues, avec voix consultative

Le Président de la F.F.R. a pris l'engagement « *que la France soit Championne du Monde* »
Les résultats des U20 sont de bonne augure, c'est la 1ère fois de l'histoire que la France bat l'Afrique du Sud, lors d'une compétition officielle de ce type.

Plan de réforme territoriale :
Les D.T.L. sont nommés, les C.T.L. seront mis en place au 1er septembre 2018 ; les 50 premiers postes de C.T.C. vont être mise en place au 01/01/2019 et fin 2020, tous les postes auront été créés (Rappel : 1 C.T.C. pour 6 à 8 Clubs).

Ce projet, indispensable au développement du Rugby français, s'évalue à 9 Millions d'Euros.
Un bilan sera à effectuer, après la mise en place de cette réforme.

6 Millions d'Euros ont été retournés aux Clubs, cette saison :
... Moins 50 % sur la part des Licences F.F.R.
... Moins 20 % du coût des mutations (part fédérale)
... Indemnités kilométriques
... Remboursement des IK match/match (alors qu'avant, c'était une moyenne)
... Opération des ballons, qui sera reconduite la saison prochaine, avec des tailles III et IV pour les E.D.R.

La réforme des Divisions Fédérales, avec le passage à 12 Clubs par Poule, a généré plus de recettes (du fait de 2 matchs de plus, à domicile).

La F.F.R. remercie les Clubs pour le travail effectué, et les encourage à continuer la formation des jeunes enfants dans les EDR.

5) Vote et Compte-Rendu des votes :

- **1er vote relatif aux Projets de Traités de Fusion :**

Les 4 Projets de Traités de Fusion entre

- **la Ligue Auvergne Rhône Alpes, et**

- **les 4 Comités Territoriaux**
  ... des Alpes,
  ... d'Auvergne,
  ... de Drôme-Ardèche
  ... et du Lyonnais
- **Le Comité Territorial du Limousin (APA pour le Cantal)**

sont adoptés à l'unanimité des Clubs présents ou représentés

- **2ème vote relatif au transfert du Siège Social à l'adresse suivante :**

L'adressedu nouveau Siège :

380, Rue des Frères Voisin

ZAC du Chapotin

69 970 – CHAPONNAY

est adoptée à l'unanimité des Clubs présents ou représentés

6) Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Patrick CELMA remercie l'ensemble des Clubs pour ces 2 votes prononcés à l'unanimité, qui vont permettre de permettre la mise en place, en toute sérénité, de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby.

La séance est levée à 11h45.

A Chaponnay, le samedi 9 juin 2018,

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRE

Le Président,

Patrick CELMA

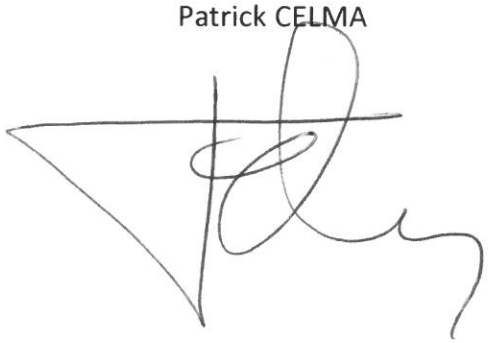

Pièce jointe : Rapport de la Commission Electorale

Vote AG Extraordinaire Ligue AURA du 9 juin 2018

Assemblée Générale Extraordinaire :

	Nb de Club Théorique	Nb de clubs Présents		Nb de Voix théorique	Nb de Voix enregistrées
Alpes	57	29		418	245
Auvergne/Limousin	76	15		453	111
Drôme Ardèche	52	20		304	131
Lyonnais	85	74		603	557
	270	138		1778	1044

quorum nb de Club	**51,11%**
quorum nb de Vx	**58,72%**

- Vote du transfert de siège : adopté à l'unanimité
- Vote du traité de fusion : adopté à l'unanimité

Pierric Gerbier

Membre de la Commission Electorale

Raphael Gourjux

Président de la Commission Electorale